

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00931 Numéro SIREN : 830 836 599 Nom ou dénomination : A.L.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001111

Désignation de l'entreprise : A. L. R Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 30 AVENUE GENERAL LECLERC 38200 VIENNE Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 83083659900019 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	N-1
				31/12/2019	31/12/2018
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 805	10 245
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 023	17 223
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	33 825	19 183
	TOTAL (II)	BJ	BK	18 828	46 651
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	195 137	285 474
	Autres créances (3)	BZ	CA		23 106
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG		5 000
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	195 137	313 580
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	319 715	360 231
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	33 825	(3) Part à plus d'un an : CR

Désignation de l'entreprise : A. L. R

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	51 374	17 798
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 393	33 576
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	84 868	52 474
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 123	28 762
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	12	42 262
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	84 865	127 068
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 307	109 664
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	44 713	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	216 019	307 757
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	300 887	360 231
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	216 019	307 757
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 123	28 762

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

*Certifié conforme
à l'original
Le Président
[Signature]*

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	28 468
Total	28 468

Charges à payer

SASU A.L.R
Société par actions simplifiées unipersonnelles
au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Saxo- 30, Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE
830 836 599 RCS VIENNE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 14 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt
Le 14 Février à 9 heures,

Les actionnaires de la Société SASU A.L.R, Société par actions simplifiée à associé unique, au Capital de 1 000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Est présent :

- Madame SAYADI Amel, propriétaire de **100 actions**

Total égal au nombre de parts composant le capital social **100 actions**

L'Assemblée est présidée par Madame SAYADI Amel.

La présidente constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Elle rappelle l'ordre du jour :

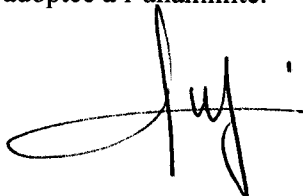
- Rapport de la Gérance et présentation des Comptes et du Bilan de l'exercice social **clos au 31 Décembre 2019,**
- Approbation des Comptes et Quitus à la gérance,
- Affectation du Résultat,

Lecture est donnée du rapport de la gérance, puis la discussion est ouverte. Après un large échange de vues et plus personne ne demandant la parole, Madame SAYADI Amel met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice **clos au 31 Décembre 2019** et entendu le rapport de gestion, approuve lesdits comptes et donne à la gérance quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

La Collectivité des associés, sur proposition de la présidence, décide d'affecter le Résultat bénéficiaire de l'exercice de **32 393.38** euros

- En compte courant d'associés; euros	0
- en réserve légale ; euros	0
- en report à nouveau ; euros	0
- en autres réserves : euros	32 393.38

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Il est précisé, conformément à la loi qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

La Collectivité des associés, approuve la rémunération allouée à la présidence de 76 050 euros bruts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les actionnaires présents.

Madame SAYADI Amel

